

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE DE VOREPPE

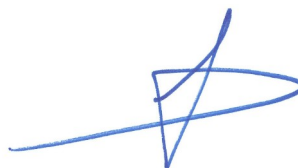
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Articles L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal se réunira à la **salle du Conseil municipal en mairie**, le **jeudi 24 novembre 2022 à 19h00** en séance publique.

Le Conseil municipal sera diffusé en direct sur la page Facebook de la Municipalité :
@Voreppeofficiel : <https://www.facebook.com/VoreppeOfficiel>

Affiché, le 18 novembre 2022



Luc REMOND

. RESSOURCES ET MOYENS – ECONOMIE – INTERCOMMUNALITE ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

CAPV – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement (exercice 2021)

CAPV – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets (exercice 2021)

CAPV – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public des mobilités (exercice 2021)

SPL Isère Aménagement – Rapport annuel 2021

Finances - Budget annexe « Voreppe Energies Renouvelables » - Tarifs 2022/2023

. TRANSITION ÉCOLOGIQUE - AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC - URBANISME - CADRE DE VIE ET MOBILITÉ

Espace Public – Convention occupation du domaine public – Installation d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques

Espace public – Dénomination de voie – Centr'Alp 1

Espace public – Eclairage public - Extinction nocturne

. EDUCATION – PERISCOLAIRE ET JEUNESSE

Éducation – Demande de subvention au Conseil Départemental dans le cadre de la dotation territoriale restaurant scolaire Debelle : isolation thermique par l'extérieur des façades, isolation de la dalle du plancher bas ainsi que l'isolation et la végétalisation de la toiture terrasse.

Jeunesse – Versement solde 2021- Contrat Enfance Jeunesse – MJC

Éducation, périscolaire et jeunesse – Délégation de Service Public pour la gestion de l'accueil des enfants en centre de loisirs sans hébergement et de l'accueil périscolaire des groupes scolaires - Approbation de l'avenant n°3 au Traité de concession : intégration du versement du Bonus du Territoire à la contribution Ville

. SOCIAL - SOLIDARITES ET PETITE ENFANCE

Petite enfance - Crèche - Avenant N° 1 à la convention d'objectifs et de financement de la CAF

. DIVERS

Présentation du bilan des marchés et avenants du deuxième trimestre 2022